

## Le déficit public devrait atteindre 3,4% en 2019



Les mesures annoncées pour tenter de désamorcer la crise des Gilets jaunes va peser sur le déficit, prévient le président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand, dans le JDD.

Service après-vente de Richard Ferrand, le président de l'Assemblée nationale, dans le JDD. Dans un entretien publié ce dimanche, il assure que l'engagement d'Emmanuel Macron face à la colère des Gilets jaunes "sera tenu" et qu'il n'y "aura pas de carabistouille". Il revient notamment sur la hausse promise de 100 euros pour tous les salariés au niveau du Smic, qui a été très discutée cette semaine, sa forme et le nombre de salariés concerné variant selon les déclarations. "L'enjeu, c'est que la totalité des salariés payés au Smic en bénéficient, bien au-delà de ceux qui touchent la prime d'activité. Crédit d'impôt, baisse des charges salariales... tout est à l'étude. (...) Si nécessaire, nous modifierons la première tranche de l'impôt sur le revenu pour que personne ne soit pénalisé. On ne reprendra pas d'une main ce qui aura été donné de l'autre", promet-il.

Conséquence de ces annonces, le déficit sera en 2019 plus élevé que prévu, "sans doute à 3,4% du PIB", dit-il. "Il s'agit d'un pic conjoncturel, non d'une trajectoire structurelle. La transformation du CICE en baisse des charges pérenne représente un effort exceptionnel estimé à 0,9%. Nous serons donc à 2,5% en 2020", précise Richard Ferrand. "Et nous allons instaurer une taxe sur les Gafa, pour imposer la richesse là où elle est produite, qui devrait rapporter 500 millions d'euros par an dès 2019. Vous verrez, il n'y aura ni virage ni rabot", promet-il.

Pour ce proche du chef de l'Etat, ces mesures ne sont pas un virage social mais "une accélération". "Dans les mesures que le Président a mises sur la table, on retrouve l'inspiration fondatrice de sa campagne : le travail doit payer davantage. On avait prévu d'augmenter progressivement la prime d'activité, on le fait d'un seul coup. La prime salariale exceptionnelle relève de la même philosophie. Nous comptons exonérer les heures supplémentaires de cotisations salariales ; les défiscaliser est une façon d'accélérer et d'amplifier", assure-t-il.